

530697-2026 - Procedura konkurencyjna

Francja – Usługi instalowania urządzeń pomiarowych – Accord cadre à bons de commande pour l'intégration, la mise en service et la maintenance d'automates dans les tunnels du réseau ESCOTA

OJ S 146/2026 31/07/2026

Ogłoszenie o zamówieniu lub ogłoszenie o koncesji – tryb standardowy
Usługi

1. Nabywca

1.1. Nabywca

Oficjalna nazwa: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

E-mail: marches.escota@vinci-autoroutes.com

Status prawny nabywcy: Podmiot prawa publicznego

Sektor działalności instytucji zamawiającej: Sprawy gospodarcze

2. Procedura

2.1. Procedura

Tytuł: Accord cadre à bons de commande pour l'intégration, la mise en service et la maintenance d'automates dans les tunnels du réseau ESCOTA

Opis: Le présent accord cadre à bons de commande, mono attributaire, a pour objet la réalisation de prestations de dépose, recâblage, intégration, paramétrage, mise en service et maintenance d'automates de marque Rockwell fournis par le maître d'ouvrage sur l'ensemble des tunnels du réseau Escota.

Identyfikator procedury: 59828f9c-476a-4d98-b86a-b91b4506af66

Wewnętrzny identyfikator: DTSE.YM-26.037-3

Rodzaj procedury: Ograniczona

Procedura jest przyspieszona: nie

2.1.1. Przeznaczenie

Charakter zamówienia: Usługi

Główna klasyfikacja (cpv): 51210000 Usługi instalowania urządzeń pomiarowych

Dodatkowa klasyfikacja (cpv): 50324100 Usługi w zakresie konserwacji systemu, 71330000

Różne usługi inżynierskie, 72253200 Usługi w zakresie wsparcia systemu

2.1.2. Miejsce realizacji

W dowolnym miejscu

Informacje dodatkowe: Les travaux se situeront sur le réseau ESCOTA dans les départements cités en section 5.1.2 ci-après.

2.1.4. Informacje ogólne

Informacje dodatkowe: ESCOTA est une société de droit privé, et exerce le métier de concessionnaire autoroutier. La procédure suivie pour la passation du marché concerné étant de type « restreinte », seuls les candidats retenus à l'issue de la phase candidature seront admis à remettre une offre dans le délai imparti. Le dossier de consultation (DCE) ne sera mis à disposition qu'à compter de l'envoi des courriers (ou de la date mentionnée dans ce courrier) aux seuls candidats admis à soumissionner. Le présent appel d'offres fait l'objet d'une

procédure dématérialisée. Les candidats doivent s'identifier sur la plateforme de dématérialisation accessible à l'adresse <https://consultations-escota.omnikles.com> en indiquant une adresse courriel électronique (mail) permettant de façon certaine une correspondance pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications. Le candidat garde à sa charge la vérification régulière des messages reçus sur son adresse e-mail. La responsabilité d'ESCOTA ne saurait être recherchée si le candidat a donné une adresse erronée, ou s'il n'a pas consulté ses messages. Le dépôt des plis (candidature) est possible exclusivement au travers de la plateforme précitée en suivant, et ce, avant la date et l'heure limites de réception fixées en section 5.1.12 « Conditions de présentation ». Les candidats procèdent à l'opération de dépôt des plis (candidature) en suivant les instructions de la plateforme précitée. Chaque transmission fait l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Seul cet accusé est la preuve de dépôt du pli. Le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01 :00 Paris). Il est vivement recommandé aux candidats de ne pas déposer leur pli (candidature) « en dernière minute » et de s'être assurés, par un test préalable, qu'ils maîtrisent bien le fonctionnement de la plateforme. La durée de l'opération de dépôt dépend directement de la taille des enveloppes de réponse et de la qualité de la connexion internet des candidats. Les candidats devront donc s'organiser afin que leurs plis soient transférés en totalité sur la plateforme avant la date et l'heure limites de dépôt, sinon, les plis (candidature) seront considérés hors délai. En cas de difficulté, un service de support est mis à disposition des candidats, joignable par téléphone au n° 0825 001 326, de 9H00 à 18H00 sans interruption, du lundi au vendredi (hors jours fériés), ou à l'adresse suivante : support@safetender.com Les candidats contacteront prioritairement le service support par courrier électronique à l'adresse susmentionnée à des fins de traçabilité (obtention d'un ticket), puis par téléphone dans un second temps. Toute question intervenant dans le cadre de cette procédure devra être posée par le biais de la plateforme. Aucune réponse ne sera apportée en dehors de celle-ci. Forme juridique de l'attributaire : l'accord-cadre sera attribué soit à un opérateur économique unique, soit à un groupement d'opérateurs économiques. En cas de groupement, le mandataire du groupement sera obligatoirement désigné dès la candidature. En cas de candidature en groupement conjoint, le mandataire devra, lors de l'attribution du marché, être solidaire afin d'assurer la bonne exécution du marché. Il est précisé qu'un opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même accord-cadre et ne peut signer plus d'une offre. Pour éviter de fausser la concurrence, un cotraitant ne pourra pas être retenu dans plusieurs groupements. Si tel était le cas, le Maître d'Ouvrage demanderait à ces entités que ne soit maintenue que la candidature d'une seule d'entre elles. A défaut de désistement(s) volontaire(s) permettant d'atteindre ce résultat dans le délai imparti, le Maître d'Ouvrage procèdera au rejet de la candidature de ces entités pour ce seul motif. En outre, de manière générale, un opérateur économique ne pourra signer plus d'une offre. Si plusieurs entités sans personnalité juridique (agences, établissements secondaires ...) d'un même opérateur économique, se portent candidates à une même consultation, le maître d'ouvrage demandera à ces entités que ne soit maintenue que la candidature d'une seule d'entre elles, effectivement habilitée à engager l'opérateur économique. A défaut de désistement(s) volontaire(s) permettant d'atteindre ce résultat dans le délai imparti, le maître d'ouvrage procèdera au rejet de la candidature de ces entités pour ce seul motif. Après examen de la complétude du dossier de candidature et de l'aptitude des candidats à exercer l'activité professionnelle, la capacité des candidats à exécuter les prestations objet de l'accord-cadre concerné sera évaluée, sur la base des renseignements et documents demandés en rubrique 5.1.9, au regard : de leur capacité économique et financière, de leur capacité technique et professionnelle ainsi que de leur expérience en rapport avec l'opération. Les candidats seront avisés ultérieurement de la suite donnée à leur candidature. Contrairement à l'information mentionnée à la fin du paragraphe

5.1.9, l'attention des candidats est attirée sur l'absence de fixation préalable par ESCOTA, d'un nombre minimum et d'un nombre maximum de candidats qui seront admis à présenter une offre. Les modalités de présentation et de transmission du dossier d'offre seront définies ultérieurement au règlement de consultation.

Podstawa prawna:

Dyrektywa 2014/24/UE

2.1.6. Podstawy wykluczenia

Powody wykluczenia źródła: Uwaga

Naruszenie obowiązków określonych w podstawach wykluczenia o charakterze wyłącznie krajowym: Voir également les cas mentionnés à la rubrique 5.1.9 du présent avis.

5. Część zamówienia

5.1. Część zamówienia: LOT-0001

Tytuł: Accord cadre à bons de commande pour l'intégration, la mise en service et la maintenance d'automates dans les tunnels du réseau ESCOTA

Opis: Le marché, qui implique la mise en place d'un accord-cadre mono attributaire à bons de commande, concerne la réalisation de prestations de dépose, recâblage, intégration, mise en service et maintenance d'automates de marque Rockwell fournis par le maître d'ouvrage, sur l'ensemble des tunnels du réseau d'ESCOTA. Ces automates servent à piloter et superviser les équipements de sécurité des tunnels. Les prestations de dépose et de recâblage comprennent le démontage et le recyclage des automates obsolètes en place, puis leur remplacement par de nouveaux automates, également de marque Rockwell. Les prestations d'intégration comprennent l'installation, le paramétrage et la réalisation des tests permettant de valider la conformité des nouveaux matériels avec l'ensemble des équipements en service, requérant de la part de l'intégrateur une expérience avérée dans l'intégration et la mise en œuvre de matériels de marque Rockwell. Les prestations de mise en service comprennent la mise en production et le transfert de l'exploitation des automates aux équipes techniques d'ESCOTA. Les prestations de maintenance 24/7 comprennent la maintenance matérielle des automates, mais aussi leur maintenance logicielle à réaliser pendant la durée de l'accord-cadre. Les prestations se réaliseront dans des tunnels en exploitation, de jour ou de nuit, impliquant de fortes contraintes d'exploitation, et une réelle capacité d'adaptation de la part des candidats. La fourniture des automates n'est pas incluse dans cet accord-cadre. A titre indicatif, le besoin moyen est évalué à environ 30 automates et 300 MESD (Modules Entrées/Sorties Déportés) au sein de 15 tunnels.

Wewnętrzny identyfikator: DTSE.YM-26.037-3

5.1.1. Przeznaczenie

Charakter zamówienia: Usługi

Główna klasyfikacja (cpv): 51210000 Usługi instalowania urządzeń pomiarowych

Dodatkowa klasyfikacja (cpv): 50324100 Usługi w zakresie konserwacji systemu, 71330000

Różne usługi inżynierskie, 72253200 Usługi w zakresie wsparcia systemu

Opcje:

Opis opcji: Le présent accord cadre n'est pas renouvelable. Le Maître d'ouvrage se réserve la possibilité de passer un marché de prestations similaires sur le fondement de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique avec le Titulaire du présent marché. Ce marché devra être conclu dans un délai de 3 ans à compter de la notification du présent marché.

5.1.2. Miejsce realizacji

Podpodział krajowy (NUTS): Alpes-de-Haute-Provence (FRL01)

Kraj: Francja

Informacje dodatkowe: Lieux principaux d'exécution: ensemble du réseau Escota, dans les départements des Alpes-de-Haute Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône et Var.

5.1.2. Miejsce realizacji

Podział krajowy (NUTS): Hautes-Alpes (FRL02)

Kraj: Francja

Informacje dodatkowe: Lieux principaux d'exécution: ensemble du réseau Escota, dans les départements des Alpes-de-Haute Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône et Var.

5.1.2. Miejsce realizacji

Podział krajowy (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Kraj: Francja

Informacje dodatkowe: Lieux principaux d'exécution: ensemble du réseau Escota, dans les départements des Alpes-de-Haute Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône et Var.

5.1.2. Miejsce realizacji

Podział krajowy (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Kraj: Francja

Informacje dodatkowe: Lieux principaux d'exécution: ensemble du réseau Escota, dans les départements des Alpes-de-Haute Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône et Var.

5.1.2. Miejsce realizacji

Podział krajowy (NUTS): Var (FRL05)

Kraj: Francja

Informacje dodatkowe: Lieux principaux d'exécution: ensemble du réseau Escota, dans les départements des Alpes-de-Haute Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône et Var.

5.1.3. Szacowany okres obowiązywania

Okres obowiązywania: 48 Miesiące

5.1.5. Wartość

Maksymalna wartość umowy ramowej: 3 000 000,00 EUR

5.1.6. Informacje ogólne

Zastrzeżony udział:

Udział nie jest zastrzeżony.

Projekt zamówienia niefinansowany z funduszy UE

Zamówienie jest objęte zakresem Porozumienia w sprawie zamówień rządowych (GPA): nie

Informacje dodatkowe: Modalités de financement et de paiement : Origine du financement

100% ESCOTA. Aucune avance ne sera accordée au titulaire. Les prix sont révisables. Le

délai de règlement est de soixante (60) jours à compter de la date d'émission de la facture ou

de la transmission du projet de décompte par le titulaire à ESCOTA. La valeur maximale de

l'accord cadre mentionnée à l'article 5.1.5 correspond au montant maximum du marché pour

la durée totale de l'accord cadre, soit 48 mois.

5.1.9. Kryteria kwalifikacji

Źródła kryteriów wyboru: Uwaga

Kryterium: Inne wymagania ekonomiczne lub finansowe

Opis kryterium selekcji: Justifications à produire par les entreprises candidates, soit en tant qu'opérateur économique individuel, soit en tant que membre d'un groupement : Sous-dossier A (Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession): - Pièce A1 : Une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le soumissionnaire pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusion de la procédure de passation des marchés publics mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L. 2141-10 du Code de la commande publique, et qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (en cas de candidature en groupement d'opérateurs économiques, cette déclaration est à fournir par chacun des cotraitants) - Pièce A2 : Une lettre de candidature mentionnant le nom, dénomination et adresse du candidat. En cas de groupement, lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants mentionnant les noms, dénomination et adresse de chaque cotraitant ainsi que les noms, prénoms et qualité des personnes habilitées à représenter chaque prestataire.

Kryterium: Inne wymagania ekonomiczne lub finansowe

Opis kryterium selekcji: Sous-dossier B (Capacité économique et financière): - Pièce B1 : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat sur les 3 derniers exercices disponibles, ou équivalent. Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs économiques conjoints avec mandataire commun solidaire, l'Acheteur, après analyse de la capacité financière du mandataire au regard de l'étendue globale du marché, se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement. Niveau spécifique minimal exigé: Le chiffre d'affaires annuel minimal exigé est de 500 000 euros.

Kryterium: Inne wymagania ekonomiczne lub finansowe

Opis kryterium selekcji: Sous-dossier C (Capacité technique et professionnelle): - Pièce C1 : Les candidats devront disposer d'une expérience confirmée dans l'intégration, la programmation, la mise en service et la maintenance d'équipements Rockwell Automation. Ils produiront à l'appui de leur candidature des références récentes et pertinentes ainsi que les certifications, qualifications professionnelles ou tout autre justificatif permettant d'attester de cette compétence. Cette référence mentionnée constitue un niveau minimal de capacité technique et professionnelle exigé par l'acheteur, conformément à l'article R. 2142-2 du Code de la commande publique. Les candidats ne démontrant pas qu'ils satisfont à cette exigence minimale verront leur candidature écartée. - Pièce C2 : Présentation d'une liste des principales prestations de même nature réalisées au cours des cinq dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Sont notamment considérées comme prestations de même nature les prestations d'intégration, de programmation, de mise en service, de maintenance ... comportant des automates Rockwell Automation ou équivalents. Les prestations les plus importantes sont prouvées par des attestations du destinataire (certificat de capacité), ou à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. - Pièce C3 : Accord de confidentialité. Les informations qui seront présentes dans le DCE étant pour certaines confidentielles, les entreprises candidates devront obligatoirement fournir, daté et signé, avec leur dossier de candidature, l'accord de confidentialité spécifique à cet accord-cadre et disponible à l'adresse suivante : <https://consultations-escota.omnikles.com>. Les candidats étrangers devront produire les éléments attendus dans leur langue d'origine. Ils devront les accompagner de leur traduction en français. Pour la liste des prestations de même nature (pièce C2), les candidats devront impérativement renseigner l'annexe 1, disponible à l'adresse suivante: <https://consultations-escota.omnikles.com>. Dans le cas d'une candidature

en groupement d'opérateurs économiques, quelle qu'en soit la forme, l'Acheteur se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement s'il apparaît, après analyse des capacités techniques et professionnelles, et des références du mandataire, que celui-ci ne présente pas la capacité technique et professionnelle, et les références suffisantes pour coordonner les prestations des membres du groupement.

Précisions sur les capacités : Pour justifier de ses capacités techniques, professionnelles, économiques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement peut s'appuyer sur les capacités techniques, professionnelles, économiques et financières d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens l'unissant à ces opérateurs économiques. Dans ce cas, il doit justifier des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et du fait qu'il en disposera pour l'exécution du marché, en les identifiant clairement au stade de la candidature et en produisant un engagement écrit de ce ou ces opérateurs économiques ou tout autre moyen de preuve équivalent. Il est rappelé que seul un opérateur économique détenant une personnalité juridique propre (ce qui n'est pas le cas d'un établissement secondaire) peut se porter candidat et soumissionner à un marché public. En cas de groupement, cette condition s'applique à tous les membres du groupement. Les documents listés dans le dossier de candidature peuvent être remplacés par le document unique de marché européen (DUME) à condition que document soit rédigé en français, soit par les documents DC1 dûment remplis respectivement DC1 et DC2 (version en vigueur) téléchargeables sur le site : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>. Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que le Maître d'Ouvrage peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel, ou d'un espace de stockage numérique, à condition que les candidats mentionnent dans leur dossier de candidatures toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système ou de cet espace et que l'accès à ceux-ci soit gratuit.

Informacje dotyczące drugiego etapu procedury dwustopniowej:

Minimalna liczba kandydatów, którzy zostaną zaproszeni do udziału w drugim etapie procedury : 5

5.1.11. Dokumenty zamówienia

Języki, w których dokumenty zamówienia są oficjalnie dostępne: francuski

Adres dokumentów zamówienia: <https://consultations-escota.omnikles.com>

5.1.12. Warunki udzielenia zamówienia

Warunki zgłoszenia:

Zgłoszenie elektroniczne: Wymagane

Adres na potrzeby zgłoszenia: <https://consultations-escota.omnikles.com>

Języki, w których można składać oferty lub wnioski o dopuszczenie do udziału: francuski

Katalog elektroniczny: Niedozwolone

Oferty wariantowe: Niedozwolone

Termin składania wniosków o dopuszczenie do udziału: 10/09/2026 16:00:00 (UTC+02:00)
czas wschodnioeuropejski, czas środkowoeuropejski letni

Warunki zamówienia:

Wykonanie zamówienia musi odbywać się w ramach programów zatrudnienia chronionego: Nie

Wymagana jest umowa o poufności: tak

Fakturowanie elektroniczne: Dozwolone

Stosowane będą zlecenia elektroniczne: nie

Stosowane będą płatności elektroniczne: nie

5.1.15. Techniki

Umowa ramowa:

Umowa ramowa, bez ponownego poddania zamówienia procedurze konkurencyjnej

Informacje o dynamicznym systemie zakupów:

Brak dynamicznego systemu zakupów

5.1.16. Dalsze informacje, mediacja i odwołanie

Organ mediacyjny: Tribunal judiciaire de Marseille

Organ odwoławczy: Tribunal judiciaire de Marseille

Informacje o terminach odwołania: L'opérateur économique dispose de la faculté de former les recours suivants devant le Tribunal judiciaire de Marseille : un référé précontractuel avant la signature du marché sur le fondement des dispositions des articles 2 et suivants de l'ordonnance n° 2009515 du 7 mai 2009 ; un délai de seize (16) jours sera respecté entre la date d'envoi du courrier de rejet et la date de signature du marché. Ce délai sera ramené à onze (11) jours en cas d'envoi dudit courrier de rejet par courriel. un référé contractuel après la signature du marché et au plus tard le trente-et-unième (31ème) jour suivant la publication de l'avis d'attribution sur le fondement des dispositions des articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009515 du 7 mai 2009.

Organizacja udzielająca dodatkowych informacji na temat postępowania o udzielenie zamówienia: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Organizacja zapewniająca dostęp offline do dokumentów zamówienia: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Organizacja udzielająca dodatkowych informacji na temat procedur odwoławczych: Tribunal judiciaire de Marseille

Organizacja przyjmująca wnioski o dopuszczenie do udziału: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Organizacja rozpatrująca oferty: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

8. Organizacje**8.1. ORG-0001**

Oficjalna nazwa: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Numer rejestracyjny: 56204152500071

Departament: Direction de la Maîtrise d'Ouvrage

Adres pocztowy: Direction de l'Ingénierie et des Systèmes d'Information 432 avenue de Cannes BP41

Miejscowość: MANDELIEU-LA-NAPOULE

Kod pocztowy: 06210

Podpodział krajowy (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Kraj: Francja

Punkt kontaktowy: DMO - Service Marchés et Contrats

E-mail: marches.escota@vinci-autoroutes.com

Telefon: +33493485000

Adres strony internetowej: <http://www.vinci-autoroutes.com>

Adres na potrzeby wymiany informacji (URL): <https://consultations-escota.omnikles.com>

Profil nabywcy: <https://consultations-escota.omnikles.com>

Role tej organizacji:

Nabywca

Organizacja udzielająca dodatkowych informacji na temat postępowania o udzielenie zamówienia

Organizacja zapewniająca dostęp offline do dokumentów zamówienia

Organizacja przyjmująca wnioski o dopuszczenie do udziału

Organizacja rozpatrująca oferty

8.1. **ORG-0002**

Oficjalna nazwa: Tribunal judiciaire de Marseille

Numer rejestracyjny: 17130111200776

Adres pocztowy: 6 rue Joseph Autran

Miejscowość: MARSEILLE

Kod pocztowy: 13006

Podpodział krajowy (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Kraj: Francja

E-mail: tj-marseille@justice.fr

Telefon: +33491155050

Faks: +33491544290

Role tej organizacji:

Organ odwoławczy

Organizacja udzielająca dodatkowych informacji na temat procedur odwoławczych

Organ mediacyjny

8.1. **ORG-0000**

Oficjalna nazwa: Publications Office of the European Union

Numer rejestracyjny: PUBL

Miejscowość: Luxembourg

Kod pocztowy: 2417

Podpodział krajowy (NUTS): Luxembourg (LU000)

Kraj: Luksemburg

E-mail: ted@publications.europa.eu

Telefon: +352 29291

Adres strony internetowej: <https://op.europa.eu>

Role tej organizacji:

TED eSender

Informacje o ogłoszeniu

Identyfikator/wersja ogłoszenia: 19835802-dcf5-4681-8405-ff0839107da6 - 01

Typ formularza: Procedura konkurencyjna

Rodzaj ogłoszenia: Ogłoszenie o zamówieniu lub ogłoszenie o koncesji – tryb standardowy

Podrodzaj ogłoszenia: 16

Ogłoszenie – data wysłania: 30/07/2026 06:46:26 (UTC+00:00) czas zachodnioeuropejski, GMT

Języki, w których przedmiotowe ogłoszenie jest oficjalnie dostępne: francuski

Numer publikacji ogłoszenia: 530697-2026

Numer wydania Dz.U. S: 146/2026

Data publikacji: 31/07/2026